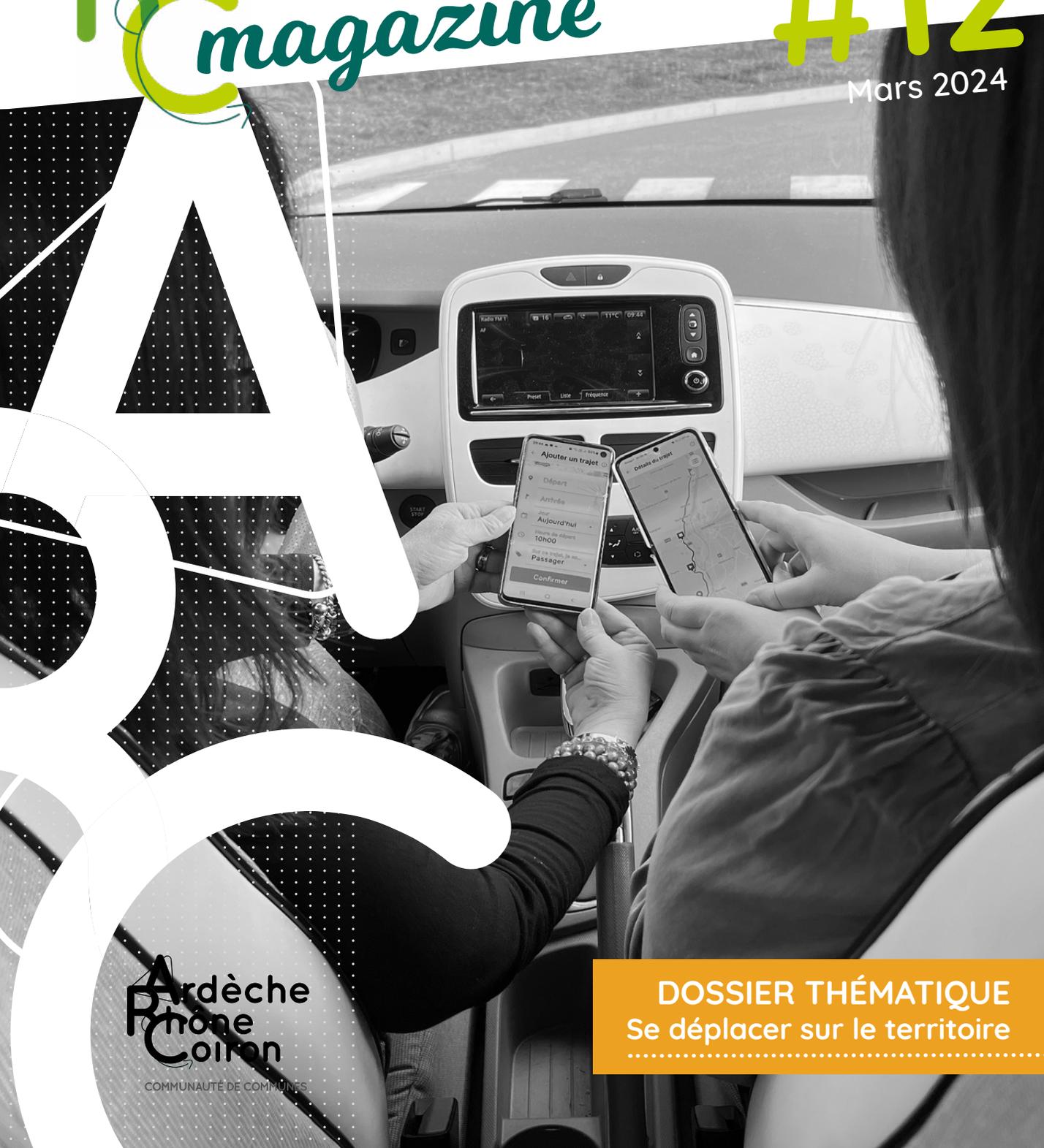


Le magazine de la Communauté  
de communes Ardèche Rhône Coiron

# ARC magazine

# #12

Mars 2024



#### 4 **Retour en images**

#### 6 **Les solutions de transports sur ARC et aux alentours**

#### 8 **Dossier thématique**

- Se déplacer sur le territoire

#### 12 **À votre service**

- Travaux médiathèque - musée

#### 14

- Ré-sister
- Un air sain chez moi
- Un développement économique dynamique

#### 16 **Les projets Avenir**

- La valorisation locale des déchets verts
- Compostage
- Devenir guide composteur

#### 18

- Chantier et travaux en cours

#### 19 **Portrait de territoire**

Jean-Louis Issartel  
Les Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation



LA PAROLE D'YVES BOYER  
Président d'Ardèche Rhône Coiron

Dès la validation en 2021 de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), nous avons identifié l'impact considérable du transport routier sur les émissions de gaz à effet de serre. Sur notre territoire, 80% des trajets domicile-travail se font en voiture individuelle. La situation s'accroît encore en lien par exemple le grand carénage (travaux sur la centrale de Cruas Meysse). Ceci est d'autant plus inquiétant que certains axes routiers, notamment la D86 sont saturés. Face à cette réalité, nous avons fait le choix de prendre la compétence mobilité au sein de notre Communauté de communes afin de pouvoir agir localement.

Cette décision politique repose sur notre volonté de proposer des alternatives crédibles à l'automobile et de réduire ainsi notre empreinte carbone. Nous sommes convaincus que faciliter l'offre aux usagers sur notre territoire est essentiel pour permettre et encourager une transition vers des modes de déplacement plus durables. Pourtant, nous constatons que l'offre de mobilité existante reste méconnue. C'est pourquoi nous nous engageons à mieux faire connaître les solutions existantes et à les compléter dans une logique de services aux usagers.

Dans cette optique, nous allons développer les offres alternatives, grâce au service de mobilité partagée, aux transports collectifs et à un travail sur les mobilités actives. En ce qui concerne la mobilité partagée, un service de covoiturage local se met en place pour les trajets courts, via l'application Karos.

Pour les transports collectifs, nous voulons proposer une offre gratuite pour les trajets domicile-travail et pour les trajets de proximité pour accéder facilement aux différents services proposés dans les différentes communes (santé, services publics, commerces, lieux de vie,...

Sur les mobilités actives, nous avons une ossature de pistes cyclables avec la voie douce de la Payre (Baix - St-Lager-Bressac), la ViaRhôna (Baix - Cruas - Meysse - Rochemaure) que nous ferons rejoindre d'ici 2026 à la ViaArdèche (Rochemaure - Le Teil - Alba-la-Romaine). Notre volonté est de faciliter l'accès pour le plus grand nombre à ces itinéraires structurants.

Vous retrouverez toutes ces informations dans le dossier thématique de ce numéro, consacré aux déplacements sur notre territoire.

#### PÔLE CRUAS

Ardèche Rhône Coiron  
10 avenue de la Résistance  
07350 CRUAS  
04 75 00 04 11 / [contact@ardecherhonecoiron.fr](mailto:contact@ardecherhonecoiron.fr)

#### ANNEXE ACCUEIL - PEPINIERE LE FAISCEAU SUD

ZA Rhône-Helvie  
07400 LE TEIL  
04 75 00 04 11 / [contact@ardecherhonecoiron.fr](mailto:contact@ardecherhonecoiron.fr)

[www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr)

[@ardecherhonecoiron](https://www.facebook.com/ardecherhonecoiron)

Vous pouvez recevoir ce magazine, en contactant le 04 75 00 04 11. Il est aussi disponible à la Communauté de communes ou dans votre Mairie. Et sur [www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr)

Directeur de la publication : Yves Boyer Comité de rédaction : Yves Boyer, Bernard Noël, Marie-Noëlle Laville, Virginie Martinez, Séverine Léon Rédaction, mise en page : service communication ARC - Séverine Léon, Maëva Satgé - Porte-plume Crédits photos : Cc Ardèche Rhône Coiron et partenaires Tirage : 11 000 exemplaires - ISSN 2679-0505 - Périodique Impression sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts. Impression : imprimerie Bayle Montelimar

## VOTRE AVIS nous interesse !

QUE PENSEZ-VOUS DE VOTRE MAGAZINE INTERCOMMUNAL ?



Vos remarques et vos attentes de lecteurs nous intéressent pour continuer à le faire évoluer.

Prenez 2 minutes pour répondre au questionnaire :

[www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr) > actualités



## Offre d'emplois

La Communauté de communes recrute sur différents postes.

Retrouvez les offres sur :

[www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr)

> rubrique EMPLOIS et sur notre [page Facebook](#)



## AGENDA CULTURE

L'essentiel bimestriel de vos rendez-vous culture du Réseau des Bibliothèques, des cinémas, du Musée de la Résistance et de la Déportation... et des partenaires.

A retrouver tous les 2 mois sur : [www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr)



## LES PRÉALABLES DU FESTIVAL D'ALBA

Du 4 au 9 juin 2024, des spectacles gratuits dans nos communes.

Le programme est à venir : [lefestivalalba.org](http://lefestivalalba.org)

Le Festival d'Alba : cirque en Ardèche du 9 au 14 juillet

## NOUVEAU GUICHET UNIQUE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux. Chaque commune peut recevoir les demandes en ligne, gratuitement, de manière simple et rapide.

Le dépôt en ligne est une possibilité mais n'est pas une obligation. Les services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

[www.gu-arc.numerian.fr](http://www.gu-arc.numerian.fr)

[www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr) > vivre à la Communauté de communes > Urbanisme





26 JANVIER

Réunion publique ouverture commerciale de la fibre Saint-Thomé et Valvignères



31 JANVIER

Micro-trottoir des rendez-vous musique avec Radio Micheline - Le Teil



5 FÉVRIER

Atelier de concertation des énergies renouvelables



20 FÉVRIER

Séjour 9-13 ans à Lyon - des Ardéchois dans la ville



22 FÉVRIER

Livraison du bâtiment d'extension de la cuisine centrale - St-Vincent-de-Barrès



2 MARS

Atelier découverte peinture sur soie - bibliothèque Baix



Inauguration des points tri de Rochemaure

4 MARS



Atelier producteurs et restaurateurs en circuits courts du Projet Alimentaire Territorial

4 MARS



Inauguration site de compostage partagé Aubignas

14 MARS



Lecture Le Merle d'Arthur Keelt - bibliothèque Cruas  
Programme Résister

15 MARS



Semaine nationale petite enfance  
Petite Forêt Lilaho

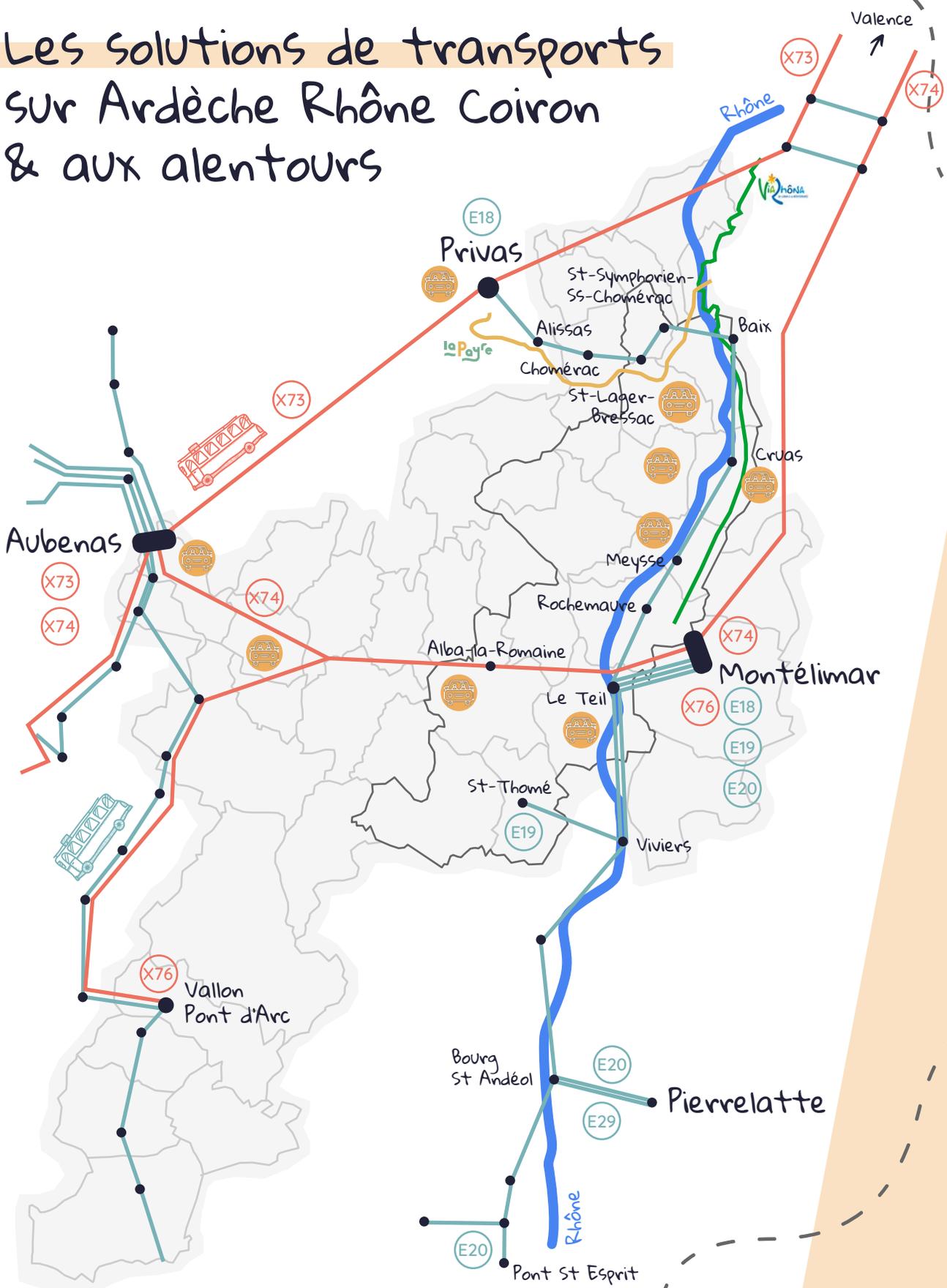
16 MARS



23 MARS

Distribution gratuite de compost -  
déchèterie Cruas

# Les solutions de transports sur Ardèche Rhône Coiron & aux alentours





— Cars Région Express 

 X74 Montélimar - Aubenas

 X76 Montélimar - Vallon Pont d'Arc

— Lignes inter-urbaines

 E18 Montélimar - Privas

 E19 Montélimar - Saint-Thomé

 E20 Montélimar - Pont-Saint-Esprit



— ViaRhôna   
23,7km  
Rochemaure - Baix

— Voie douce   
de la Payre  
8,5km  
Baix - Saint-Lager-Bressac



Co-voiturage

• Un service local de co-voiturage

Avec l'application Karos :

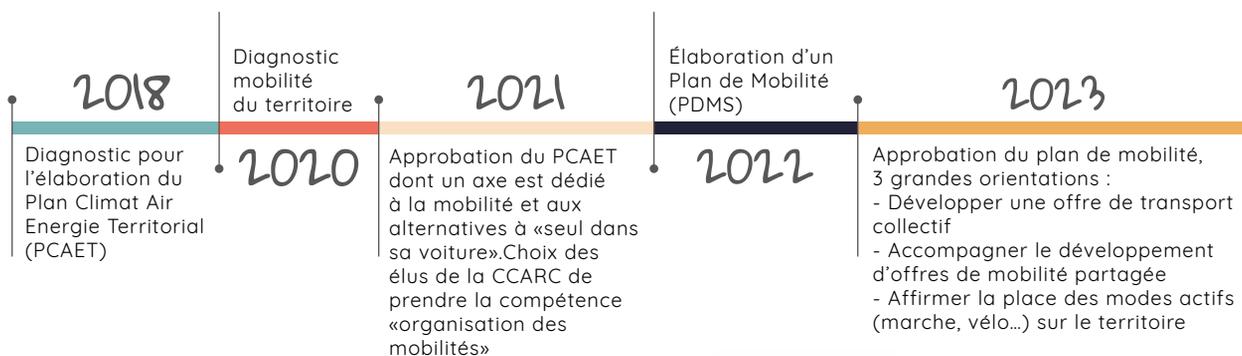
- Trajets proposés en co-voiturage sur la CCARC
- 1€ de coût au passager
- 2€ de gain pour le conducteur

•  6 aires de co-voiturage labélisées

Plus d'infos :  
[www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr)



## SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE



Un premier diagnostic des mobilités a conduit la collectivité à se saisir de la compétence d'organisation des mobilités pour agir à la bonne échelle, en coopération avec les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) voisines et régionale. La CCARC a ensuite élaborer un plan de mobilité afin de définir sa stratégie et un programme d'actions à l'horizon 2030. Ce plan définit et priorise les actions à engager pour favoriser le développement des mobilités alternatives à l'usage solitaire de la voiture. Il ne s'agit donc pas de condamner l'usage de la voiture qui reste pour beaucoup indispensable, mais de proposer des solutions de déplacement supportables d'un point de vue environnemental (limiter les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions atmosphériques), financier (pour les habitants, les pouvoirs publics et les entreprises) et social (accessible à tous et en toute sécurité).

### DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL :

**88%** en voiture individuelle

**5%** en mode actif (vélo, marche, trottinette...)

**40%** des résidents actifs travaillent sur la CCARC



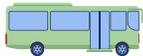
**Philippe Bourniard**  
vice-président  
chargé de la mobilité

“ Le poids de la mobilité sur le climat et les budgets des ménages étant de plus en plus lourd, la CCARC a décidé de se doter de la compétence d'organisation des mobilités pour développer des offres locales adaptées aux besoins du territoire. Un chiffre m'a saisi et illustre particulièrement la problématique : dans les trajets domicile-travail, 100 voitures ne transportent en moyenne que 114 personnes sur le territoire de la CCARC ! Des offres alternatives à l'usage solitaire de la voiture existent pourtant, nous allons les rendre visibles et plus nombreuses. Un service de covoiturage a déjà été mis en place, et d'autres projets viendront dès 2024 densifier l'offre de transports collectifs et de mobilité partagée et active (vélo, marche,...). Alors passons à l'action... ”



## DES OFFRES COMPLÉMENTAIRES EXISTENT

Des services sont déjà disponibles pour se déplacer sur la CCARC et aux alentours. Le plan mobilité de la CCARC vise l'amélioration et le développement des transports en commun, des mobilités partagées comme le covoiturage et des mobilités actives comme la marche ou le vélo.

 **5** lignes (hors scolaires)

 **6** aires de covoiturage labellisées

**+30** services/jours desservant Le Teil

Un **SERVICE LOCAL** de covoiturage financé par la CCARC et basé sur l'application karos

 **32KM** de voies cyclables déjà en service, 15km en projet

### L'exemple d'Alexis



“ Depuis novembre 2023, j'ai abandonné ma voiture pour aller au travail. J'emprunte la ligne express régionale de car entre Villeneuve -de-Berg et Le Teil avec un abonnement mensuel partiellement pris en charge par mon employeur. Grâce à l'application Karos, je covoiture jusqu'à Cruas. Il y a de plus en plus de propositions de trajets sur l'application. J'en trouve maintenant, tous les jours, aller / retour sur mes horaires de travail. ”

 L'abonnement mensuel entre Villeneuve et Le Teil coûte 60€/mois. Avec la prise en charge employeur, il lui reste **30€/mois** à charge.

 Les covoitages entre Le Teil et Cruas coûtent 1€/trajet avec l'application Karos soit **40€/mois**.

### Exemple sur une base de 5 jours travaillés par semaine et en payant 1€/trajet en covoiturage :

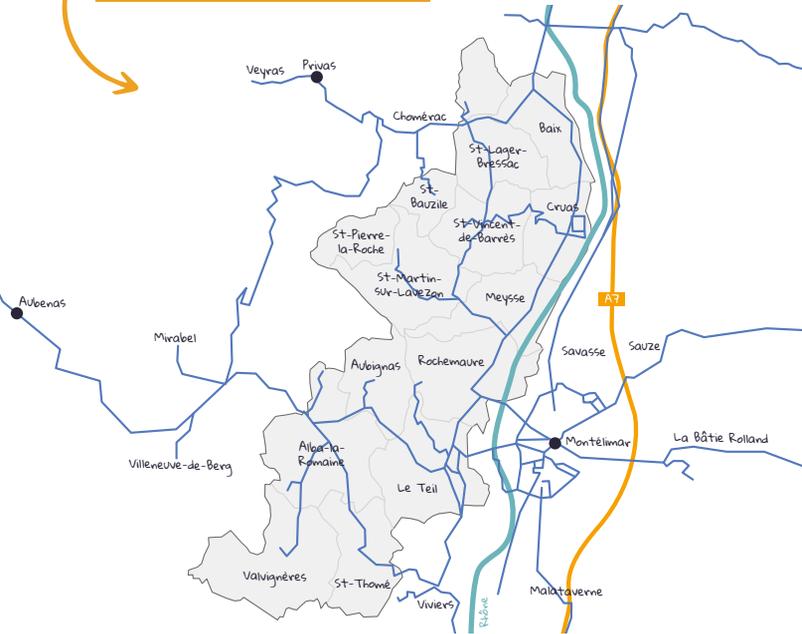
	 + 		
		(hors prix d'achat et assurance)	(incluant prix d'achat et assurance)
 Coût / mois	70€ (Abonnement bus 30€ + co-voiturage 40€)	175€	265€

Si vous conservez votre véhicule mais ne l'utilisez plus pour vos déplacements domicile / travail, cela fait **une économie de + de 100€/mois soit + de 1 200€/an**.

# COMMENT EVITER LES TRAJETS « SEUL DANS SA VOITURE » ?

Avec l'application Karos, le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple. Un conducteur ou un passager effectuant des trajets du quotidien, au départ ou à destination d'une commune de la CCARC peut télécharger l'application, créer son compte et proposer ou demander un trajet.

Trajets de covoiturage proposés sur la CCARC dans l'application Karos



## LES TRAJETS DOMICILE - TRAVAIL

31km est la distance moyenne domicile - travail

Ce trajet coûte en moyenne 13€ (Sur la base du prix moyen kilométrique 2022 en France)

Un trajet en covoiturage avec Karos coûte 1€ aux passagers et rapporte au conducteur 2€ par passager transporté.

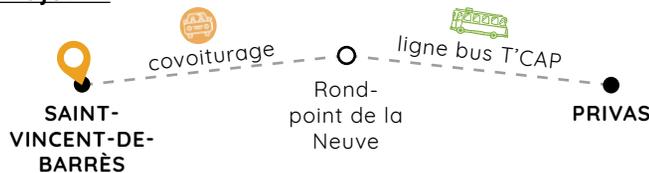
## Mireille et Nelly utilisent Karos pour leur trajet au Teil



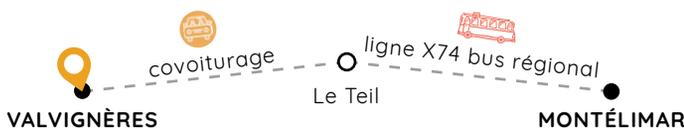
“ Nous faisons le trajet ensemble pour aller au travail, même sur des petits parcours, en les additionnant, cela permet de faire des économies conséquentes à la fin de l'année. C'est très simple on déclenche le trajet sur l'application lorsqu'on monte dans la voiture et on valide à l'arrivée puis tout se calcule automatiquement. ”

## Des exemples de trajets du quotidien grâce à des offres complémentaires

### Trajet 1 :



### Trajet 2 :



# PERSPECTIVES & PROJETS

## 2024

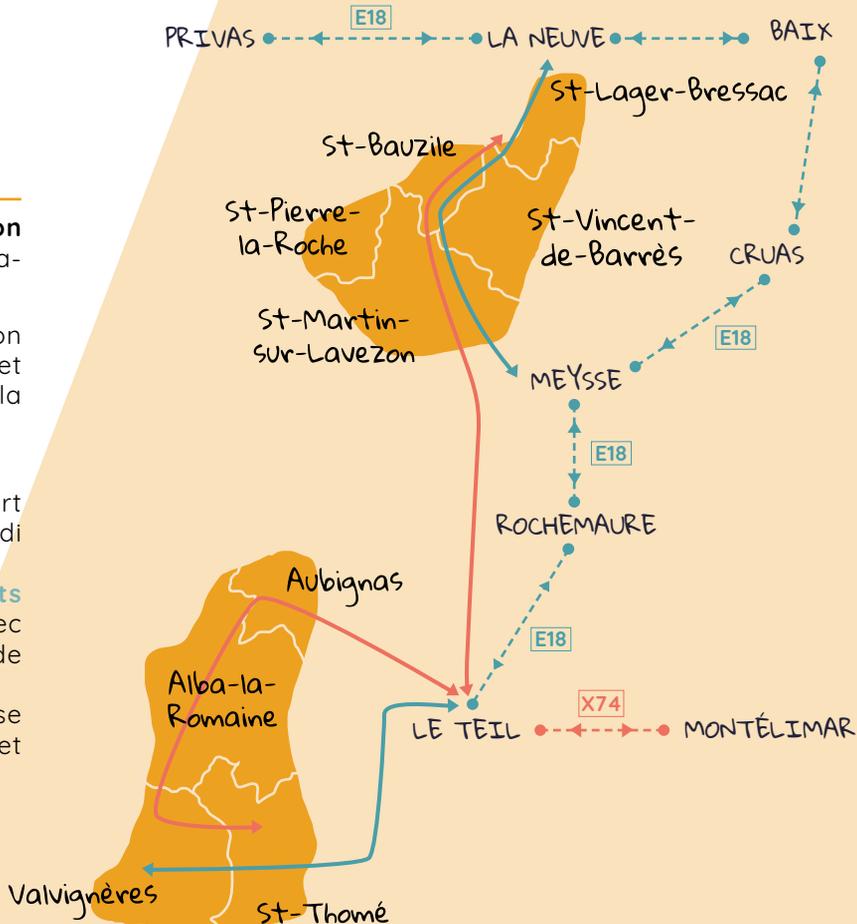
- **Début des travaux du tronçon de la Via Ardèche** entre Alba-la-Romaine et Le Teil.

- **Etude de faisabilité** du tronçon de la Via Ardèche entre Le Teil et Rochemaure pour liaison avec la ViaRhôna

### FIN 2024

- **4 nouveaux services** de transport collectif gratuit du lundi au vendredi

- 2 services pour les **déplacements domicile-travail** avec correspondance vers les lignes de car régional E18 et X74
- 2 **services de proximité** pour se rendre sur les lieux de services et de commerces du territoire



## 2025

- **Ouverture de la Via Ardèche** entre Alba-la-Romaine et Le Teil
- **Travaux de la Via Ardèche** entre Le Teil et Rochemaure
- **2 offres d'auto-partage** pour professionnels et particuliers
- **Renforcement de l'offre** de la ligne 18

## 2025 et après...

- **Augmentation du réseau** d'aires de covoiturage
- **Plus de stationnements vélos** dans l'ensemble des communes
- **Poursuivre les démarches auprès de la Région** pour la réouverture de la rive droite du Rhône aux trains de voyageurs.

## Réhabilitation et agrandissement de la MEDIATHEQUE & NOUVEAU MUSÉE de la Résistance et de la Déportation en Ardèche LE TEIL



« Ce n'est pas anodin de travailler autour d'une église déconstruite, dans un projet urbain global : à la fois avec une église contemporaine, ses vestiges et un lieu culturel. »

### Présentation par l'agence Collections Architecte

La jeune agence Collections Architectes, composée d'Anaïs Buckinx et Julien Giammarchi, est retenue pour la réhabilitation et l'agrandissement de la médiathèque intercommunale Robert Chapuis au Teil et la création d'un nouveau musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche

Cette réalisation est un vrai défi pour les architectes qui souhaitent travailler en synergie avec les autres projets. Ils vont devoir tenir compte de l'aménagement global du site qui englobe la place Jean Macé et la nouvelle église qui est au cœur du dispositif porté par la commune.

Cette réhabilitation / construction regroupe 2 équipements culturels : une médiathèque et un musée qui vont se nourrir réciproquement, créant un lieu de vie pour le plus grand nombre. Il s'agira en particulier de faire du musée un élément d'attractivité, grâce notamment à la scénographie.

Pour arriver à cela, les architectes réfléchissent ce lieu comme un espace commun, accueillant où des fonctions vont s'entremêler et des espaces vont se partager.

Les architectes ont d'ores-et-déjà, identifié des contraintes au bâtiment actuel de la médiathèque, l'idée est d'aller vers un bâtiment plus rayonnant et adapté à accueillir d'autres activités. Un espace ouvert aux visiteurs et sur l'extérieur et en lien avec l'environnement urbain.

### Appropriation du projet par les habitants

L'objectif est que les habitants s'approprient le projet et qu'ils l'adoptent. Les architectes ont pu constater qu'il y a une réelle vie culturelle sur ce territoire. Il leur tient à cœur que le projet de médiathèque / musée réponde à ces habitudes et crée de nouveaux usages.



« C'est un investissement très important qui se justifie car la culture et la mémoire de l'histoire sont fondamentales pour appréhender le monde d'aujourd'hui. La médiathèque est un outil culturel important comme tête de réseau des bibliothèques. Le musée est un lieu de mémoire essentiel pour comprendre ce qu'il se passe au présent. »

Bernard NOËL - Vice-président à la culture

### ACTUELLEMENT

Phase de diagnostic de faisabilité, d'état des lieux du bâtiment

### AVRIL

Phase de concertation

### MAI

Présentation de l'esquisse du projet aux élus

# RÉ-SISTER



Le projet a bougé puisqu'il était, au départ, « Femmes en résistance »

pour devenir « Résister ». Il aborde toutes les formes de résistances, même celles du quotidien. Les ateliers sont construits autour de la notion de résister, un terme dont il faut définir le langage commun, travailler sur les émotions, le corps, l'écriture mais aussi la théâtralité.

Nous devons réfléchir, ces temps, en progression pour ceux qui suivent toute l'aventure et les adapter, aussi, pour ceux qui ne viennent qu'une fois sans qu'ils se sentent isolés. On consigne, sur un rouleau, tout ce qu'il s'est passé sur un atelier pour garder une trace de tout le parcours. Sur les deux villages (Valvignères et Rochemaure), les participants peuvent suivre ce qui se passe ailleurs et, progressivement, créer quelque chose ensemble.

Eva Cauche directrice artistique – Cie des Chimères



Un projet de l'Education Artistique et Culturelle autour du thème « RESISTER ». Comment résiste-t-on ? Quelles sont les petites résistances du quotidien ? Comment crée-t-on un pont entre petite histoire et grande Histoire ?

À l'initiative de la Compagnie des Chimères ce projet se décline en **3 PARTIES** :

## 1 THÉÂTRE AVEC LA CIE DES CHIMÈRES

Pour les 8 à 104 ans qui ont toujours voulu faire du théâtre sans jamais avoir osé en faire ou pour ceux dont c'est la passion. Ces rendez-vous invitent les habitants à évoluer autour du thème pour 1h ou pour toute l'aventure !

[cie-des-chimeres.fr](http://cie-des-chimeres.fr) / [f eac.resiste](https://www.facebook.com/eac.resiste)

• **Ateliers théâtre :**  
Valvignères : 10 avril / 15 mai  
Rochemaure : 11 avril / 16 mai

• **3 dates de création collective :**  
25, 26 mai (en journée)  
et 31 mai (en soirée)

• **1 spectacle créé tous ensemble :**  
1<sup>er</sup> juin



## 2 LES CAFÉS LITTÉRAIRES ET L'AUTRICE FANNY SAINTENOY

Ils ont proposé de prendre la plume pour résister. Avec pour unique compagnie une feuille et un stylo, les productions de ces ateliers vont servir le projet final de la Cie des Chimères.

## 3 RÉSISTER DANS LE RESEAU DES BIBLIOTHÈQUES ARC

Un programme spécifique et des rendez-vous réguliers dans le Réseau des Bibliothèques autour du thème RESISTER. Le programme d'avril est disponible et prochainement celui de mai – juin.

[bibliotheques.ardecherhonecoiron.fr](http://bibliotheques.ardecherhonecoiron.fr)



## UN AIR SAIN CHEZ MOI

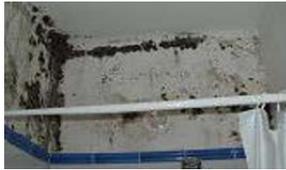


### Des facteurs participent au confort thermique et au ressenti dans l'habitat

- Les courants d'air dus au manque d'étanchéité du logement
- Le taux d'humidité qui doit être entre 40% et 60%
- La température des parois (sols, murs, plafond) qui peut être améliorée grâce à l'isolation

### L'humidité : un facteur à risque

En hiver, l'air extérieur est froid et peu chargé en vapeur d'eau. En revanche, la vie à l'intérieur produit de la vapeur d'eau. **En moyenne 10l / jour** pour une famille de 4 personnes : 5l de respiration, 2l de cuisine (vaisselle, lessive...), 3l de salle de bain/séchage, plantes (douche...).



### Quels sont les risques ?

L'humidité peut créer des détériorations à l'extérieur et à l'intérieur de l'habitation sur les matériaux de

construction.

Des désagréments qui peuvent avoir une incidence sur la qualité de l'air intérieur, la performance thermique et sur la durée des performances du logement.

### Le rôle de la ventilation

Elle renouvelle l'air intérieur, en évacuant l'air vicié (polluants, humidité/vapeur d'eau), pour améliorer la qualité de l'air favorable à la santé des occupants. Elle limite la vapeur d'eau dans les parois et diminue le risque de condensation. Il existe 3 systèmes de ventilation : la ventilation naturelle, mécanique Contrôlée Simple Flux et la mécanique Contrôlée Double Flux.

Nous passons 80% du temps à l'intérieur où l'on retrouve des polluants



### VIVRE DANS UN LOGEMENT SAIN

 Limiter les arrivées de polluants extérieurs et intérieurs au logement

 Installer une VMC SF hygroréglable de préférence pour extraire l'air vicié et évacuer l'humidité

 Aérer 5mn matin et soir le logement en toutes saisons

 Pour les logements locatifs : une ventilation naturelle ou mécanique est obligatoire

### LE SAVIEZ-VOUS ?



Les travaux de ventilation peuvent obtenir des aides financières et l'accompagnement de Soliha dans le cadre d'une rénovation globale (énergétique ou travaux lourds).

 SOLIHA - AUJOURD'HUI POUR L'HABITAT  
www.aujourduihabitat.fr / 04 75 79 04 70

## RECHERCHE DE FUTURS HABITANTS AU TEIL - QUARTIER MARCEAU

Vous rêvez d'une maison avec un extérieur, dans un quartier paisible, à 2min à pied des services et des espaces verts ?

La commune met en vente des maisons à prix attractif, à réhabiliter ! Participez à la rénovation du quartier, en réfléchissant au devenir du quartier et devenez propriétaire occupant.

 Réponse avant le 20/09/2024, à l'Appel à manifestation d'intérêt en Mairie ou [www.mairie-le-teil.fr](http://www.mairie-le-teil.fr) - 06 23 72 54 61

■ Atelier-visite 16 mai - 18h30 à la Caravane Monde - Le Teil



## UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

La CCARC aménage des zones d'activité pour répondre aux besoins des entreprises qui souhaitent s'installer sur notre territoire. Pour permettre un développement économique cohérent, elle commercialise des terrains viabilisés en accueillant essentiellement des entreprises locales qui ont des besoins d'évolution. Ces entreprises construisent le plus souvent des bâtiments pour y établir leur siège social et leurs locaux de fonctionnement.

### La zone d'activité Rhône-Helvie (Le Teil)

Les 2 derniers terrains disponibles ont été prêtés pendant plusieurs années à l'école Gabriel Longueville qui ne pouvait utiliser ses locaux suite au séisme. Depuis 2023, les terrains sont commercialisés. Ils vont accueillir 3 entreprises dont 2 créées récemment, sont installées à la pépinière d'entreprises Le Faisceau Sud :

**217** L'entreprise **Maison Anne-Pauline** qui fabrique et commercialise des produits de senteur pour la maison.

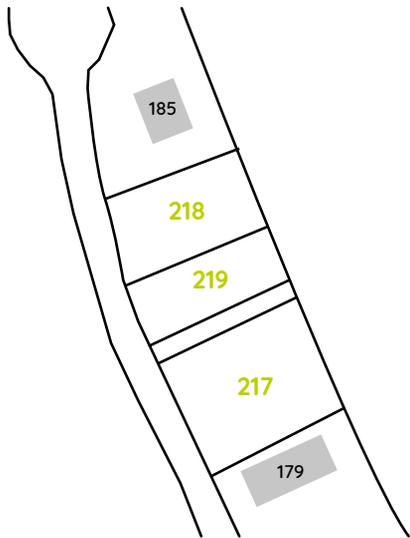
**Terrain vendu : 1200 m<sup>2</sup> et en projet ~ 400 m<sup>2</sup> de bâtiment (tertiaire et atelier)**

**219** L'entreprise **Vert en lumière** dont l'activité est la conception, l'aménagement et l'entretien paysager.

**Terrain vendu : 798 m<sup>2</sup> et en projet ~ 250 m<sup>2</sup> d'entrepôt**

**218** L'entreprise **MT Climatisation** créée en 2019 et actuellement installée à Viviers dont l'activité d'installation et de maintenance d'équipements thermiques et de climatisation est en plein développement.

**Terrain vendu : 798 m<sup>2</sup> et en projet ~ 200 m<sup>2</sup> d'entrepôt**



### La zone Fret (Le Teil)

La création de cette nouvelle zone d'activités, sur l'ancien site SNCF au Nord de la Commune a pour enjeux :

- La prise en compte des besoins des entreprises
- La définition des aménagements et des conditions d'implantations répondant aux objectifs de transition écologique

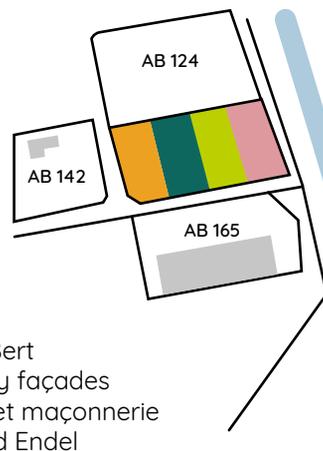
Les premières études, financées par le fonds Calcia et la Banque des territoires, permettent d'envisager une commercialisation en 2025 d'environ 8 terrains entre 820 et 1280 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment sera commercialisé lorsque sa sécurisation sera avérée.



### La zone d'activité Drahly (Meysse)

Plusieurs terrains viennent d'être vendus pour y installer différentes entreprises.





## LA VALORISATION LOCALE DES DÉCHETS VERTS

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture 07, la CCARC a mis à disposition des agriculteurs du broyat de déchets verts afin qu'ils puissent le récupérer et l'utiliser. Ils peuvent s'en servir brut en paillage de végétaux, comme paille en litière dans les bâtiments ou en le mélangeant en compostage avec du fumier.

### LA DERNIÈRE EXPÉRIMENTATION DE BROYAGE DE DÉCHETS VERTS :

- **588 m<sup>3</sup>** de broyat soit environ 235 tonnes
- **6** exploitations agricoles du territoire en ont bénéficié
- De **6 à 70 tonnes** par exploitants

Les analyses de la Chambre d'Agriculture déterminent la qualité du broyat en termes de fertilisation et de possibilité d'usage en agriculture biologique. Cette qualité dépend, également, de la quantité de déchets plastiques, de métaux ou de tissus présente dans le broyat.

“ Nous avons récupéré 70 tonnes de broyat vert que nous mélangeons, après compostage, au fumier de volailles. Ce mélange apporte de la matière organique, en épandant 10 tonnes par hectare, on fertilise suffisamment certaines cultures, en potasse et phosphore. Cette opération, nous permet d'accéder à de la fertilisation qui fait diminuer l'utilisation d'engrais chimiques. ”

Stéphane du GAEC Rybeyre  
à St-Symphorien-sous-  
Chomerac spécialisée dans  
la culture de céréales,  
légumineuses et semences.



# COMPOSTAGE

## De nouveaux sites de compostage partagés dans les communes

Après Alba-la-Romaine et Aubignas

- Saint-Vincent -de- Barrès : place des remparts
- Saint-Martin-sur-Lavezon : points tri du village
- A venir : Rochemaure

Dans le bac d'apport ① on dépose ses biodéchets (épluchures, marc de café, coquilles d'œuf écrasés, fleurs coupées...), ensuite on les recouvre avec un peu de broyat de bois pris dans le bac de structurant ②. On laisse, ensuite, travailler le bac de maturation sur lequel on n'intervient pas.

Un compost bien mené ne produit pas d'odeurs nauséabondes et n'attire pas les nuisibles. Des référents compost suivront l'évolution et l'usage des sites partagés sur les communes : ils peuvent aussi vous conseiller et échanger avec vous sur les pratiques du compost.



### Les astuces du jardin !

Les déchets verts du jardin, comme les tailles d'arbres et d'arbustes passées au broyeur ou les feuilles mortes et les tontes de pelouses, pourront être valorisés en paillage. Le paillage est une très bonne solution pour répondre aux problématiques de sécheresse, en plus de sauvegarder nos sols et sa biodiversité. Installez votre paillage entre mi-mai et mi-juin lorsque les températures remontent.



## DEVENIR GUIDE COMPOSTEUR : Une formation dynamique & qualitative

• 1<sup>er</sup>, 4, 13, 18 et 27 juin

Une formation gratuite pour sensibiliser et former autour de soi, savoir utiliser les déchets du jardin et de la cuisine, avoir les bases du compostage, participer à des projets d'installation de site de compostage collectif. Animée par Compost et Territoire et en partenariat avec le SYPP.

- 01/06 - Maîtriser la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine
- 04/06 - La gestion intégrée des déchets verts
- 13/06 - Le compostage partagé
- 18/06 - Informer les différents publics
- 27/06 - Définir le rôle et les missions du guide composteur et remise des diplômes

**Infos et inscriptions (avant le 17 mai) :**  
[e.roussillon@ardecherhonecoiron.fr](mailto:e.roussillon@ardecherhonecoiron.fr)  
04 75 00 04 11



### Sacs de tri

Les NOUVEAUX sacs de tri sont disponibles au siège de la CCARC et dans vos Communes.



### Des vidéos pour des gestes de tri faciles !

En 2024, 130 nouveaux points tri vont s'installer à proximité de chez vous sur lesquels retrouver les bornes jaunes, vertes, grises et bleues. Le tri c'est facile, pratique et utile en vidéo.

Voir la vidéo





## CHANTIERS ET TRAVAUX EN COURS



© Agence K Architectes –  
Omnis Structures Conseils

### DEMOLITION/RECONSTRUCTION DU PONT DE SARRESPAS – VOIE DOUCE DE LA PAYRE BAIX

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron est propriétaire de l'ouvrage « pont auvergnat » permettant le franchissement de la voie douce de la Payre, par le chemin de Sarrespas, sur la commune de Baix. Les diagnostics menés sur l'ossature porteuse de l'ouvrage préconisent sa démolition - reconstruction.

Travaux :

- Remise en état des murs existants
- Déconstruction des piles
- Installation d'un garde-corps en acier de 1.40m en acier naturellement rouillé, rappelant la voie ferrée et ne nécessitant pas d'entretien.



**D'avril 2024 - fin courant de l'été**

**(la voie douce de la Payre ne sera fermée que 3 semaines)**



### TRAVAUX DE CONFORTEMENT DES DIGUES

La compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) implique que la CCARC entretienne les digues de protection.

Ainsi les opérations suivantes ont été conduites début 2024 :

- Retrait d'arbres et souches dans la digue du Frayol et reprise du talus après le retrait des racines
- Plantation d'arbres en compensation des abattages de manière à étendre la zone végétalisée sur le secteur du Frayol et du stade Étienne Plan
- Remise en état du talus de la digue du Frayol sur des tronçons endommagés et creusés par des passages répétés hors des escaliers
- Remise en état du mur digue sur l'ouvrage du Bourdary avec le retrait d'arbres poussant dans le mur et le détériorant suivi d'une reprise des maçonneries
- Entretien des enduits de protection des maçonneries de la digue de Rochemaure
- Correction d'une irrégularité géométrique dans la digue de Meysse

Le budget de 120 847€ HT a été subventionné à 60% par l'État.



Ces opérations s'inscrivent dans un objectif de classement de tous ces ouvrages en Préfecture avec un engagement de la CCARC sur leurs capacités de résistance en crue.

Rencontre avec

## JEAN-LOUIS ISSARTEL

Amis du musée de Résistance et de la Déportation en Ardèche

Rencontre avec Jean-Louis Issartel, Président de l'association des Amis du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ardèche, depuis 2016, et membre du conseil d'administration de Mémoire d'Ardèche.

Jean-Louis Issartel, est un Ardéchois âgé de 76 ans. Il s'installe au Teil avec sa famille en 1952, avec la nomination de son père à La Poste du Teil. Il est né dans cette période d'après-guerre où l'esprit de la résistance est inscrit dans la vie et le cœur des cheminots teillois. Il étudie à l'école normale à Privas, et poursuit ses études pour devenir professeur d'histoire. Après deux années d'exercice dans les Deux-Sèvres, il est nommé à Bourg Saint Andéol, où il enseigne de 1976 à 2005, année où il prend sa retraite. En 1991, il présente une thèse sur la Révolution française. Cet adhérent de la première heure (1992) devient Président de l'association en 2016.



### Quel est le lien historique entre le musée et l'association ?

L'association des Amis de la Résistance est créée en 1990 par d'anciens résistants et déportés avec la volonté de **créer un musée pour témoigner**. Constatant qu'ils prennent de l'âge et dans un climat où l'extrême droite se développe et avec une montée du révisionnisme, il leur semble essentiel de transmettre leur histoire aux jeunes générations.

Durant deux années, ils collectent des documents et des objets pour permettre l'ouverture du musée de la Résistance en 1992. Le musée est géré par l'association et ses fondateurs, tous anciens résistants, avec pour premier président René Montéréal, maire du Teil de 1955 à 1965. En 1994, la dénomination évolue pour inclure la thématique de la Déportation.

À la réouverture du musée en 2010, après une fermeture de 4 ans, faute de local, la gestion devient municipale, puis intercommunale. L'association des Amis du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ardèche poursuit

ses recherches et sa production scientifique pour alimenter la collection du musée, proposer des conférences, et participer à des événements sur le territoire départemental.

L'association compte aujourd'hui 125 membres (ils étaient 80 adhérents à la création et 55 en période COVID) sur l'ensemble du département de l'Ardèche.

### L'association mène de nombreux travaux de recherches scientifiques

Pour les membres, régulièrement réunis en comité scientifique, la volonté est de **mettre en valeur les idéaux de la Résistance**, avec une rigueur scientifique. Les faits et témoignages sont confrontés au contexte et aux documents de l'époque. Les productions nombreuses alimentent la collection du musée et les expositions temporaires, permettent de proposer des conférences sur l'ensemble du territoire départemental, et de construire des documents pédagogiques pour les enseignants.

### L'avenir du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ardèche ?

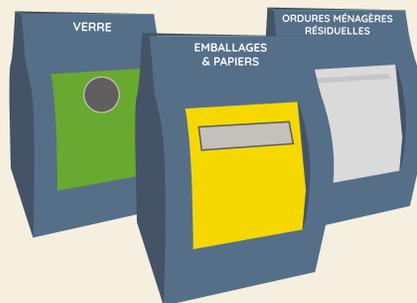
Dans le cadre des grands travaux de reconstruction de la commune du Teil (réalisés actuellement), le Musée doit intégrer un nouveau bâtiment à proximité de la médiathèque intercommunale Robert Chapuis, fin 2025/début 2026. Ce nouvel espace donnera l'opportunité de mettre en valeur la collection permanente et les expositions temporaires, de renouveler la collection, d'animer des conférences et de donner une meilleure visibilité à l'établissement.

Sandrine Gaume, chef de projet du nouveau musée, anciennement responsable des publics au Centre européen du résistant déporté, sur le site du camp de concentration Natzweiler-Struthof, évoque la dimension européenne des collections du musée départemental et affirme sa volonté de le faire reconnaître au niveau national et européen.

[ardeche-resistance-deportation.fr](http://ardeche-resistance-deportation.fr)



# Suivez l'installation des 130 POINTS TRI !



Avec l'application gratuite  
**INTRAMUROS**

- Où sont les points tri ?
- Les projets des points tri sur votre commune
- Suivi des travaux

*Soyons connectés !*

